

# REUSSIR UN ETAT DES LIEUX CHEZ LE BAILLEUR SOCIAL

## Objectifs pédagogiques et opérationnels

Etablir un état des lieux dans le respect de la réglementation Décrire l'état du logement avec objectivité sur formulaire papier ou informatisé Minimiser le risque de contentieux

## Pré requis

Aucun

#### **Public**

Gardiens d'immeuble Gestionnaires Chargé(e)s de location

### Suivi et validation

Questions orales ou écrites (QCM) Evaluation de la formation

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Analyse commentée d'un état des lieux d'entrée et de sortie

Entraînement à la lecture de chiffrage et devis pour remise en état

Visites d'un logement et mise en pratique d'un état des lieux (idéalement un logement ancien et un logement récent)

### **Durée – Modalités**

2 jours, soit 14 heures Présentiel ou distanciel synchrone (classe virtuelle)

# PROGRAMME DETAILLE

## 1. LES ASPECTS JURIDIQUES DE L'ETAT DES LIEUX

L'application du décret de 2002 sur le logement décent Les conditions de forme de l'état des lieux

Les conditions de forme de l'état des ne

La grille de vétusté et son formalisme

La validité des documents (imprimés ou dématérialisés)

Le contenu indispensable de l'état des lieux (rubrique, appréciation, commentaires...)

L'absence d'état des lieux (conséquences pour les parties)

Le contentieux de l'état des lieux

### 2. L'ENTREE DANS LE LOGEMENT

Quand réaliser l'état des lieux ?

Qui établit l'état des lieux ?

La méthodologie de la visite (sols, murs, plafonds, équipements, installations diverses, parkings, caves, sécurité...)

Utiliser le bon vocabulaire au bon moment

La notion de bon état de réparation et d'entretien

Qu'est-ce que la vétusté en pratique ?

L'établissement du constat (formulation précise, concise et objective, exclusion de certains mots...)

CUSTOM – 27 rue de Lisbonne – 75008 PARIS - Tél : 01.45.61.58.60 <u>contact@custom-formation.com</u> – <u>www.custom-formation.com</u>

SIRET : 523 075 315 00029 - N° de déclaration d'existence : 11 75 52402 75



## 3. LA VISITE CONSEIL OU PRE-ETAT DES LIEUX

La méthode pour réaliser la visite conseil Les différentes informations à communiquer au locataire Les conseils de réparation et d'entretien du logement

# 4. L'ETAT DES LIEUX DE SORTIE

Le formalisme lié au constat de sortie Les différents degrés d'usures, pertes, transformations et dégradations L'exploitation concrète du contenu des documents d'entrée et de sortie La gestion du delta « Entrée/Sortie »

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016